

**DÉCISION SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA FEUILLE DE ROUTE ET DU PROCESSUS CONSULTATIF
DU SOMMET MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE
Doc. EX.CL/686(XIX)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport intérimaire sur la feuille de route et les mesures préparatoires du Sommet mondial de la Diaspora africaine prévu en Afrique du Sud en 2012 ;
2. **RECONNAÎT** les efforts déployés et les progrès accomplis par la République d'Afrique du Sud et la Commission pour la mise en œuvre appropriée de la feuille de route ;
3. **DEMANDE** à la Commission et à la République d'Afrique du Sud de poursuivre leur collaboration en vue d'assurer le bon déroulement de la préparation et de l'organisation du Sommet mondial de la Diaspora africaine ;
4. **DEMANDE ÉGALEMENT** que ces efforts incluent la poursuite des Conférences régionales consultatives, et la réactivation de réseaux régionaux de la diaspora dans les différentes régions du monde où vivent les peuples de la Diaspora africaine ainsi qu'une étude de faisabilité sur des projets bancables ;
5. **DÉCIDE** que les résultats de la réunion du Comité technique sur la Diaspora soient soumis pour examen à une seconde conférence ministérielle sur la Diaspora, qui se tiendra en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies au mois de septembre 2011 à New York, en préparation du Sommet mondial de la Diaspora ;
6. **RÉITÈRE** la Décision que le processus de la Diaspora africaine reste inscrit à l'ordre du jour des réunions du Sommet et **DÉCIDE** d'organiser un Sommet mondial le 25 mai 2012 sur la Diaspora ;
7. **DEMANDE** aux États membres, aux partenaires de l'Union africaine et aux communautés de la Diaspora dans le monde d'appuyer ce programme et de faciliter la mise en œuvre de la feuille de route et le bon déroulement du Sommet mondial de la Diaspora.